

DÉPARTEMENT
DE L'AIN.

Gene le 4 Juillet 1816.

Arrondissement
de Gex.

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de Gex,

BUREAU

mmmm

SUBDIVISION.

à Monsieur le Maire de la
Commune de Meyrin.

N.º au départ.

OBJET.

Monsieur le Maire,

Par le Traité du 20 Gbre 1815, quelques
Communes de cet Arrondissement ont été cédées à la
suite pour être réunies au Canton de Genève. La votre
est de ce nombre. La remise de ces Communes qui
avoit été différée jusqu'à présent vient d'être effectuée
par un verbal dressé et signé ce jour d'hui.

Il me seroit difficile, Monsieur le Maire, de
vous exprimer tous les regrets que j'éprouve, en voyant
cesper les rapports que j'entretiens avec vous et je
sais avec empressement cette occasion de vous témoigner
combien j'ai été à portée d'apprécier votre zèle

et votre Dévouement pour les Intérêts de vos
Administrés.

Vous vous trouvez aujourd'hui délié de votre Serment
à Sa Majesté; vous n'en conserverez pas moins
un vif attachement pour Elle et Son auguste famille.
C'est avec le sentiment d'un bien profond chagrin
qu'Elle voit tous les jours se développer les fatales
Conséquences de cet événement trop détestable.

Dites aux habitants de votre commune
qu'ils seroient encore français, sans la criminelle
Conspiration du mois de Mars 1815.

Si les liens politiques qui vous unissent à
la France sont désormais brisés, des liens de souvenirs
et d'amitié, plus forts encore que les premiers, vous
uniront toujours à vos Anciens Compatriotes.

Dites encore à vos administrés, Monsieur le
Maire, que leurs Concitoyens du Sarre de Getz,
vivement affectés d'une triste séparation, font de
vœux pour leur bonheur et leur promettent de

ne jamais le considérer comme étranger dans le
relation qu'ils auront avec eux.

Recevez, encore une fois, Monsieur le
Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le sous Prêtre absent par congé.
Le Membre du conseil d'Arond. Délégué.
G. Versault de Stemp